

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 423

Rubrik: Dans les kiosques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Or, voici qu'une nouvelle circulaire m'avertit que vu les « contraintes budgétaires », aucun cours de formation continue ne pourra être rétribué.

Moi me félicitant de l'esprit d'économie de « ces princes qui nous gouvernent », car enfin il est bien vrai que nous avons sans doute vécu ces dernières années un peu en-dessus de nos moyens et que les contraintes sus-nommées se font sentir aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public. Etonné cependant de recevoir à peu près en même temps que la circulaire un splendide dossier consacré à la *Radio Télévision éducative romande* d'une centaine de pages sur papier cartonné, enfermées dans un classeur à anneaux recouvert de toile bleue.

— Me rappelant que pour l'impression d'un simple cahier d'une quarantaine de pages, j'avais dû payer plusieurs milliers de francs.

— Feuilletant le dossier; admirant le deuxième feuillet, à onglet, de couleur orange, portant ces mots : « Radio Télévision éducative romande Généralités ».

— Admirant la photo (très belle) reproduite sur le feuillet suivant, représentant un enfant dans les bras de sa mère.

— Lisant la page numérotée A4, portant le nom de trois responsables, avec leur adresse et leur numéro de téléphone; lisant aussi la page B5 : « Emissions du mercredi. Heure de diffusion : 10 h. 30. Age : 6—10 ans a) 6—8 b) 8—10 ». Tournant la page pour constater que le dos est d'un beau blanc immaculé.

— Parvenant à la page B13 : Emission du vendredi. Heure de diffusion : 10 h. 30. Age de 10—16 ans a) 10—12 b) 13—16 (rien apparemment, pour les élèves de 12 à 13 ans); tournant la page pour admirer le même blanc immaculé.

Me réjouissant de penser que les « contraintes budgétaires » ne pèsent que très inégalement sur les différents secteurs d'un même département, et qu'ainsi, il y a tout lieu de penser que mon argent de contribuable est judicieusement employé...

J.C.

DANS LES KIOSQUES

Règlement de comptes

L'avenir de « Tat » divise les esprits de Migros et certains semblent regretter le brave quotidien dont la partie littéraire intéressait quelques centaines de connaisseurs et dont le tirage ne menaçait aucun concurrent ! L'assemblée des délégués du 30 septembre n'a pas pris de décision. Mais l'avant-veille, l'hebdomadaire « Weltwoche » (39) avait consacré trois pages au vitriol à la formule actuelle de « Tat »...

Explication possible : un succès de « Tat » ruinerait définitivement l'espoir de l'éditeur Jean Frey, propriétaire de « Weltwoche » de lancer cet « Express » dont on parle depuis longtemps (et dans sa rage de remettre l'église au milieu du village « Weltwoche » comblait naturellement les amateurs d'informations inédites sur la presse).

— La même « Weltwoche » consacrait dans le même numéro 39 quelques articles aux scandales genevois récents. Tout d'abord une analyse des prochaines élections « Elections en période de scandales : une « Genève rouge » grâce « aux défaillances bourgeoises ». Autre titre qu'il est inutile de traduire : « Plan-les-Watergate ». Et encore : « Le Chiasso des Genevois : Leclerc — « pire que Jean Ziegler ».

— Pour changer d'horizon signalons une émission de la télévision alémanique sur la vie et le travail de Robert Meier, correspondant de la « NZZ » à Moscou. Nous l'avons suivi dans son travail, dans ses loisirs et nous avons suivi sa femme dans ses achats au magasin réservé dont les stores restent fermés pour ne pas susciter l'envie des passants. Si l'« esprit d'Helsinki » permet de tels reportages, il faut s'en réjouir même si beaucoup de questions restent sans réponse.

— Quelques informations sur une presse marginale qui s'obstine à vivre. Les feuilles libertaires (*Libertäre Blätter*), éditées à Zurich par le groupe James Guillaume, ont publié leur numéro 10 et « Volk + Recht » (Le peuple et le droit), organe

trimestriel des juristes démocratiques suisses a entamé en septembre sa deuxième année de parution. Le numéro d'octobre de « Focus » (89), magazine politique de gauche, est encore plus attrayant dans sa présentation et la matière n'en souffre pas. Voilà du bon travail !

Un autre exemple de cette presse qui s'efforce de vivre hors des circuits traditionnels, de ce côté-ci de la Sarine, cette fois, « Le Passe-Muraille — Journal des Prisonniers » que nous citons dernièrement (DP 421) à propos de la détention préventive (case postale 99, 1211 Genève 8) : cette publication, outre les liens qu'elle s'efforce de tisser entre les détenus de Suisse romande, a l'immense mérite de rendre accessible au public le plus large l'« ordinaire » des prisonniers, contribuant ainsi efficacement à rompre l'isolement commode dans lequel il est bon ton de tenir le monde carcéral.

Ainsi, dans sa dernière livraison (No 8, septembre 1977), « Le Passe-Muraille » publie-t-il non seulement un dossier pratique sur le « droit de plainte » à l'usage des détenus (« Tu peux contester par un recours toute décision prise par un gardien, un assistant social, le directeur ou le département; par exemple : une sanction disciplinaire, le refus de transmettre une lettre, d'autoriser une visite, le refus d'un congé, la décision de te mettre au cachot, le refus d'un médecin de confiance, un abaissement de ton pécule, le transfert dans une autre prison, etc. »), mais aussi, entre autres, des notes sur « la misère des prisons valaisannes » et sur les visites aux prisonniers à travers les prisons de Suisse romande (Vaud, Genève, Fribourg) ainsi qu'un texte intitulé : « Bois-Mermet : le malaise tourne au drame ».

— Dans le magazine hebdomadaire de la « Basler Zeitung », un dossier complet (cinq pages complètes) sur le cinéaste genevois Michel Soutter, avec notamment une longue interview de l'auteur de « L'Escapade », de « James ou pas », des « Arpenteurs », pour ne citer que ces titres, des photos de son dernier film « Repérages », un aperçu de son œuvre et un reportage sur sa manière de tourner.